

Le 27 juin 2018

**Le Maire**

**Tous les Conseillers municipaux  
(par voie dématérialisée)**

Direction générale des services

N/Réf : CM2018

Dossier suivi par :

Hervé RAVEL

Tél. : 02 51 59 97 00

Assistantes : Caroline DEVALLAN/Suzanna DUBREUIL

**Objet : Conseil municipal**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à une réunion du Conseil municipal qui se tiendra le :

**Mercredi 4 juillet 2018 à 20 heures 30  
à l'Hôtel de ville, salle du Conseil municipal.**

Ordre du jour :

- I. Renouvellement de la convention financière avec la Communauté de communes concernant le versement d'un fonds de concours visant à participer au fonctionnement de l'épicerie sociale ;
- II. Aide au logement - mise en place d'une aide financière attribuée dans le cadre de l'ECO-PASS par le Conseil départemental de Vendée - mise en place d'une aide financière attribuée dans le cadre d'un passeport pour l'accession ;
- III. Renouvellement de la convention avec la Commune de Le Perrier – accueil de loisirs – foyer de jeunes ;
- IV. Désaffectation de chemins ruraux ;
- V. Convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier, lotissement d'Orouët : bilan d'activité ;
- VI. Convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier, ilot Centre-ville : bilan d'activité ;
- VII. Délégation de service public pour l'installation et l'exploitation d'activités destinées à répondre aux besoins du service public balnéaire – rapports annuels des délégataires – exercice 2017 – information du Conseil municipal ;
- VIII. Délégation de service public pour l'exploitation du Casino de Saint-Jean-de-Monts - rapport annuel du délégataire - exercice 2016/2017 - information du conseil municipal ;
- IX. Délégation de service public pour la gestion de l'office de tourisme et l'exploitation de certains équipements publics - rapport annuel du délégataire - exercice 2017 - information du conseil municipal ;
- X. Expérimentation du processus de médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique – convention avec le Centre de gestion de la Vendée ;

XI. Affaires financières :

1. Modification des tarifs d'encaissement – frais de fourrière ;
2. Tarifs 2018/2019 – restauration scolaire ;
3. Année scolaire 2018/2019 – participation aux fournitures scolaires des élèves fréquentant les écoles primaires publiques ;
4. Achat de cadeaux de Noël pour les enfants des écoles maternelles publiques ;
5. Année scolaire 2018/2019 – sorties et séjours pédagogiques / écoles publiques et privées sous contrat ;
6. Demandes d'admissions en non-valeur ;

XII. Comptes rendus des commissions communales ;

XIII. Liste des marchés passés selon la procédure adaptée.

**Le Maire,**



**André RICOLLEAU**